

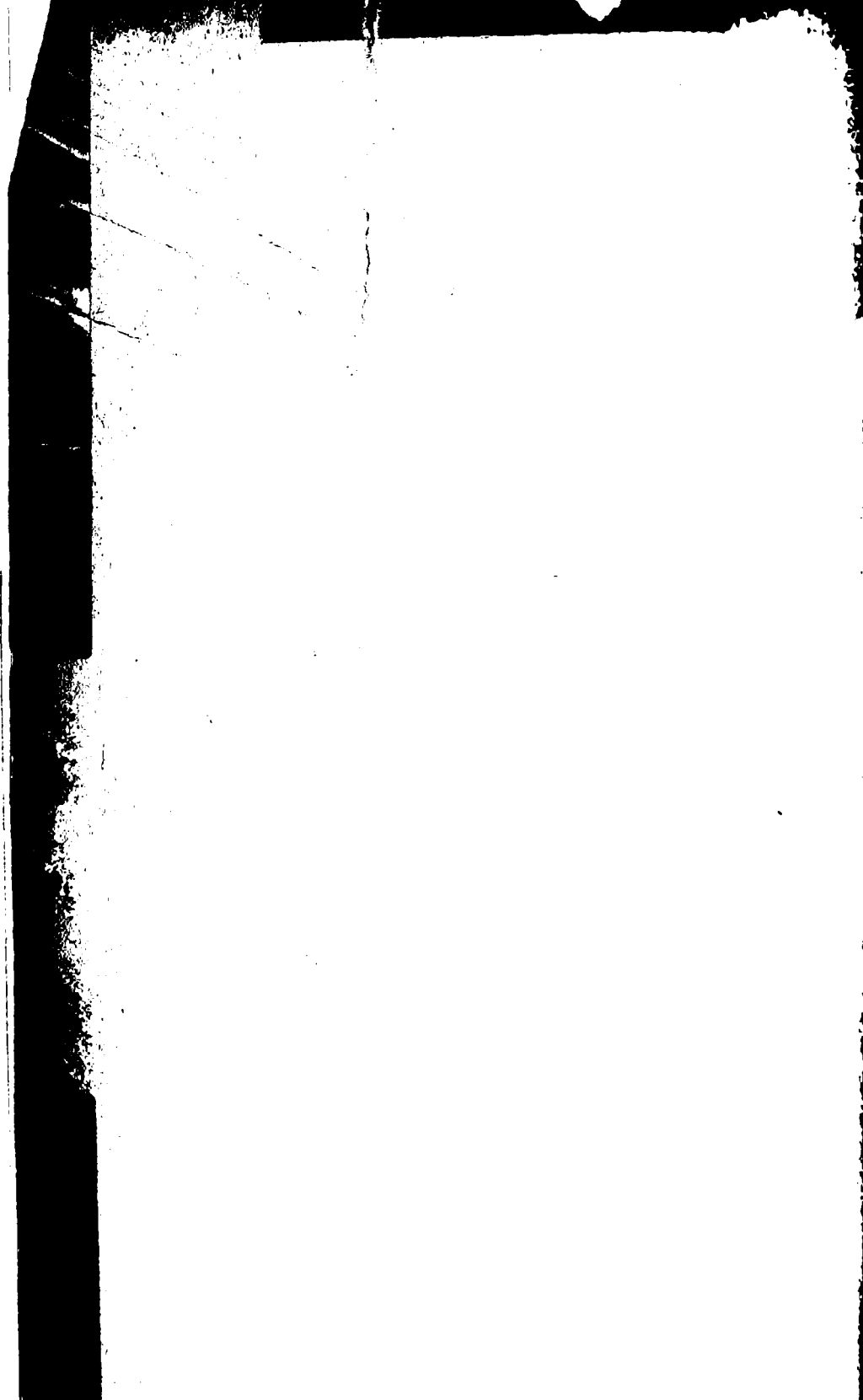
Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Canadiana

LA REVUE DE PARIS



LA

REVUE DE PARIS

PREMIÈRE ANNÉE

Juillet - Août 1894

TOME QUATRIÈME

36100
2/3/95-

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85^{bis}, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85^{bis}

1894

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

LA GUERRE DE CORÉE¹

Le conflit qui vient de mettre aux prises la Chine et le Japon se préparait depuis de longues années ; à maintes reprises il avait semblé sur le point d'éclater ; les événements auxquels nous assistons sont le dénouement violent d'une situation qui chaque jour apparaissait plus critique.

A vrai dire, il a pu sembler naguère que l'orage se déchaînerait sur un autre point du sombre horizon qui enveloppait la Corée. Il y a sept ans, l'Angleterre, craignant que la Russie ne mît la main sur la Corée, avait pris les devants en s'emparant des îles de Port-Hamilton². Le Gouvernement du tsar protesta de la pureté de ses intentions ; les Anglais ne se sentirent plus en droit de se mettre en garde contre un danger qu'on leur affirmait être imaginaire ; ils évacuèrent Port-Hamilton et le remirent entre les mains de la Chine. Le 1^{er} février 1887, sir James Fergusson, faisait à la Chambre des communes la déclaration suivante :

1. Pour tous les noms géographiques, voir la carte de la Chine orientale, dans l'Atlas de Stieler, ou, mieux encore, la carte du nord de la Chine par M. Waeber, consul de Russie à Seoul.

2. Au sud de la Corée.

« Le Gouvernement de Sa Majesté ne s'est déterminé à se retirer de Port-Hamilton qu'après avoir reçu l'assurance du Gouvernement chinois qu'aucune partie de la Corée, y compris Port-Hamilton, ne sera occupée par aucune puissance étrangère. »

La solution de cet incident diplomatique montre que l'Angleterre a reconnu formellement la suzeraineté de la Chine et que, d'autre part, elle se réserve d'intervenir le jour où cette suzeraineté serait impuissante à maintenir ses droits. Il est évident, en outre, que si la Russie a jugé opportun de nier en 1887 toute velléité d'agir en Corée, elle ne saurait cependant se désintéresser des changements qui s'y produisent et qu'elle pourra entrer en scène du moment où l'intégrité du petit royaume sera menacée.

Jusqu'ici heureusement les contestants ne sont que la Chine et le Japon. Les origines de leur différend sont anciennes et multiples ; mais, comme il arrive d'habitude, un incident isolé a suffi pour provoquer la décharge d'une tension longtemps accumulée. Le récit de ce fait divers ne manque pas de saveur ; ce n'est point un banal incident de frontière, mais une conspiration à faire tressaillir d'aise Saint-Réal.

I

Le 4 décembre 1884, on célébrait à Seoul¹ l'inauguration de l'hôtel des postes ; les principaux membres du Gouvernement coréen, les représentants des États-Unis et de l'Angleterre et M. von Möllendorf, conseiller étranger du roi, assistaient à un banquet que le directeur des postes leur offrait dans les nouveaux bâtiments. Tout était fort gai, quand vers dix heures du soir, un inconnu entra dans la salle en criant : « Au feu ! » Le prince Min Yong-ik sortit pour voir ce qu'il y avait ; à peine avait-il franchi la porte de la maison qu'il était attaqué par derrière et recevait sept coups de sabre ; malgré ses blessures, il put faire un effort pour revenir sur ses pas ; en cet instant, M. von Möllendorf, attiré par le bruit,

1. Seoul est un mot coréen qui signifie « la capitale ». Le nom même de la ville est, en chinois, « Han-Yang. »

accourait et recueillait dans ses bras le prince tout sanglant. Les meurtriers s'enfuirent ; les convives s'esquivèrent au plus vite. Pendant la nuit, M. von Möllendorf transporta le prince dans sa propre maison et le sauva ainsi d'un second attentat.

L'âme du complot était un certain Kim Ok-kiun, ancien envoyé de Corée au Japon : il agissait à l'instigation des Japonais ; on en eut la preuve le lendemain même. Le 5 décembre, en effet, ce personnage pénétra auprès du roi, l'intimida étrangement et lui dicta ses volontés. Le ministre de la guerre est appelé au palais ; à peine a-t-il pris congé de son souverain qu'il tombe mort, frappé par des hommes apostés. Dans la nuit, sept des principaux chefs coréens sont assassinés. Un nouveau ministère est formé à la tête duquel est placé Kim Ok-kiun.

Les conjurés avaient habilement choisi leur moment ; la Chine se débattait dans les difficultés de l'affaire du Tonkin ; ils comptaient qu'elle serait incapable d'intervenir en Corée. Mais ils avaient compté sans l'énergie de l'homme qui commandait le petit corps chinois cantonné à Seoul, Yuen Che-k'ai. Yuen se fit le promoteur d'une contre-révolution ; en quelques jours le nouveau ministère était abattu et ses partisans massacrés ; trois membres seulement du cabinet purent échapper ; de leur nombre était Kim Ok-kiun qui prit refuge sur un bateau de guerre japonais. Il put atteindre le Japon sain et sauf ; on l'y interna, dit-on ; en réalité, il y fut pensionné par le Gouvernement dont il n'avait été que l'agent. La Chine récompensa Yuen Che-k'ai en le nommant, dès l'année 1885, résident à la cour du roi de Corée.

Parmi les complices de Kim Ok-kiun était le directeur des postes, celui-là même qui avait lancé l'invitation meurtrière. Arrêté par les soldats chinois au moment où il cherchait à se justifier auprès du roi et emmené hors du palais, il fut aussitôt mis en pièces par la populace. Son père et ses plus proches parents se tuèrent. Un membre de sa famille, du nom de Hong Tjyong-ou, conçut le projet de se réhabiliter en assassinant Kim Ok-kiun ; il devait attendre neuf ans avant de pouvoir exécuter son plan. Il vint en 1889 à Tokio et y noua des relations avec Kim Ok-kiun ; mais, ne trouvant pas l'occasion favorable,

il s'embarqua pour l'Europe, on ne sait trop dans quel but. Il séjourna longtemps à Paris, dans un hôtel de la rue Serpente, et fut accueilli fort aimablement dans diverses maisons; les habitués du musée Guimet ont pu l'y apercevoir parfois avec sa robe de soie blanche et son chapeau conique aux larges bords. Le père Hyacinthe Loyson, dont l'affabilité est bien connue, le reçut avec la plus grande cordialité; au moment de son départ, il lui laissait, le 22 juillet 1893, une carte avec ces mots : « Mon cher ami, je vous souhaite un très heureux voyage et prie Dieu de vous bénir, vous et les vôtres. » A la fin du mois de juillet, Hong Tjyong-ou prit passage à Marseille sur le *Melbourne* à destination du Japon.

Le 27 mars 1894, quatre passagers, portant le costume japonais, débarquaient à Shanghai et descendaient dans un hôtel japonais de la concession anglaise. C'étaient Kim Ok-kiun avec son domestique, et Hong Tjyong-ou avec un interprète de la Légation de Chine à Tokio, Ou Po-jen. Une invitation authentique ou supposée, de Li Ts'ing-fang, fils adoptif de Li Hong-tchang et récemment ministre de Chine au Japon, avait attiré Kim Ok-kiun dans le piège. Le mercredi 28, vers trois heures de l'après-midi, Kim et Hong se trouvaient seuls dans une chambre de l'hôtel, au premier étage. Kim était couché; Hong saisit un revolver et tira deux coups sur son compagnon; le malheureux eut la force de se précipiter hors de la chambre; mais, au haut de l'escalier, une troisième balle le frappe dans le dos et il tombe baigné dans son sang.

Dans la nuit du même mercredi, un attentat analogue était dirigé, à Tokio, mais sans succès, contre Po Yong-hiao, coreligionnaire politique de Kim Ok-kiun; l'un des assaillants fut arrêté sur-le-champ, les deux autres se réfugièrent dans la légation de Corée. Le gouvernement japonais mit en demeure le représentant coréen de lui livrer les coupables; après quelques tergiversations, le chargé d'affaires, craignant qu'on ne pénétrât dans sa légation par la force, dut céder; il pria les Japonais de retirer leur sommation afin qu'il ne parût pas agir par contrainte, puis il mit ses deux compatriotes à la porte; dès qu'ils eurent franchi le seuil, la police les saisit. Les trois inculpés déclarèrent hautement qu'ils avaient obéi à un commandement exprès de leur roi. Peu après, le chargé

d'affaires quittait précipitamment Tokio sans prendre congé de l'empereur et sans donner aucune raison de cette brusque rupture de relations diplomatiques.

A Shanghai, Hong Tjyong-ou avait été découvert et appréhendé par la police anglaise dès le lendemain de son crime. Il ne montra aucun regret de son action et se vanta, lui aussi, d'avoir exécuté les ordres de son souverain. Quoique le meurtre eût été commis sur le territoire de la concession anglaise, les traités ne donnent pas aux autorités européennes le droit de connaître des causes qui concernent uniquement des Coréens ; Hong Tjyong-ou ne relevait donc que de ses compatriotes. Le 6 avril, Hiu, consul de Corée à Tientsin, arriva en personne à Shanghai et se fit livrer le criminel ainsi que le corps de Kim Ok-kiun : le mort et le vivant furent embarqués ensemble sur une corvette chinoise qui, le 7 au matin, appareilla pour Tchémoulpo. On ne sait pas ce qui est advenu de Hong Tjyong-ou : il est probable qu'il a été récompensé plutôt que puni. Ce qui est certain, c'est que la mort de Kim Ok-kiun causa une vive joie en Corée : sa tête fut exposée sur la place publique comme celle d'un traître : son vieux père aveugle, sa mère et sa fille furent décapités.

Toute cette tragique histoire avait fort ému les Japonais. Leurs journaux dénonçaient avec indignation le guet-apens de Shanghai, cherchaient les instigateurs et ne craignaient pas de les trouver en Chine. En effet, quoique la complicité de la Chine ne soit pas démontrée, elle est probable de par l'axiome *is fecit cui prodest* ; d'ailleurs Kim Ok-kiun n'a-t-il pas été attiré à Shanghai par une invitation de Li Ts'ing-fang, et n'était-il pas accompagné par l'interprète chinois Ou Po-jen ? Si l'on ne peut rendre responsable le Céleste-Empire, faute de preuves matérielles, ne peut-on pas du moins exiger du roi de Corée des explications sur la singulière conduite de son chargé d'affaires ?

L'opinion publique se prononçait donc en faveur d'une action en Corée. D'ailleurs, le gouvernement, qui est las de se trouver toujours en minorité à la Chambre, n'était point opposé à une diversion extérieure. L'état d'excitation des esprits pouvait faire redouter des décisions extrêmes ; ces appréhensions ne tardèrent pas à être justifiées.

A la fin du mois de mai, une insurrection éclatait dans le sud de la Corée : les révoltés s'emparaient de Chyeng-chyong, capitale de la province de Chulla. Le roi, impuissant à réprimer le mouvement populaire, réclama l'assistance des Chinois, qui envoyèrent deux mille hommes reprendre la ville. Les Japonais dénoncèrent aussitôt l'action de la Chine comme une violation de la convention conclue en 1885 et aux termes de laquelle nulle opération militaire en Corée ne pouvait se faire qu'avec l'assentiment et la coopération du Japon¹. Le 12 juin, six mille soldats japonais débarquaient à Tchemoulpo et le 15 juin, M. Otori, ministre du Japon en Corée, pénétrait dans Seoul avec une escorte de six cents hommes. De leur côté, les Chinois concentraient des troupes dans la baie d'A-san, à 50 milles environ au sud de Tchemoulpo. Un mois encore des négociations retardèrent les hostilités ; on sait comment, le 25 du mois dernier, les Japonais, en attaquant et coulant, avant toute déclaration de guerre, le transport *Kowshung* qui battait pavillon anglais, ont rendu le conflit inévitable.

Laissant à présent la querelle suivre son cours et l'avenir se faire, remontons le conflit dans son passé le plus lointain. Ce coup d'œil en arrière nous fera mieux comprendre ce qu'il a d'inévitable.

II

Ce n'est pas la première fois que la Corée excite les convoitises des Japonais ; ils ont divinisé, il y a plus de dix-huit siècles, leur impératrice Jingu qui, en 203, « fit briller les armes du Japon au delà des mers ». Cette expédition qui est restée comme un des plus glorieux souvenirs dans les annales des Mikados, n'est pas la seule qui ait été anciennement dirigée contre la Corée, témoin la « Roche de la femme qui pleure ». Une gracieuse légende conte qu'au vi^e siècle de notre ère, comme un général partait pour la Corée, sa femme resta là, à suivre des yeux, en pleurant, la voile qui emportait ses amours ; elle se tint si longtemps immobile qu'elle fut changée en pierre ; c'est elle qu'on voit aujourd'hui à la pointe d'un

1. Voir page 766

promontoire sous la forme d'une roche, la Roche de la femme qui pleure.

L'histoire authentique commence plus près de nous. Elle nous montre au xvi^e siècle les Japonais parcourant en vainqueurs toute la presqu'île disputée par les Chinois : la mort du taikoun Hidéyoshi, qui avait été le promoteur de la campagne, obligea en 1598 les envahisseurs à se retirer. Mais depuis cette invasion, les Japonais ont souvent considéré que la Corée leur appartenait légitimement.

S'il fallait tenir compte des prétentions séculaires, la Chine en aurait de plus vénérables à invoquer. Dès l'an 108 avant notre ère, l'empereur Ou, de la dynastie Han, s'empara de P'ing-jang sur les bords du fleuve Ta-t'ong, et soumit le pays à ses fonctionnaires et à ses institutions. La Chine n'a pas seulement fait des incursions sur le territoire ; à plusieurs époques, elle l'a annexé et l'a administré comme partie intégrante de l'Empire ; elle y a implanté sa civilisation par de profondes racines. Quoique les Coréens n'aient pas des sympathies bien vives pour les Chinois, ils les regardent comme leurs maîtres, tandis que les Japonais ne sont à leurs yeux que de hardis pirates. Mais, quelque autorité que puisse avoir la tradition en Extrême-Orient, elle ne saurait prévaloir contre les faits ; et les événements des dernières années suffisent à expliquer la situation où se trouvent aujourd'hui la Chine et le Japon en Corée.

Le roi actuel, Li Hi, est le vingt-quatrième de la dynastie Li, qui a commencé à régner en l'an 1392 après Jésus-Christ. Second fils d'un personnage connu sous le nom de Tai Wön kiun, il a été adopté par la reine Tchouo Tai-pi, veuve du précédent roi ; c'est à ce titre qu'il monta sur le trône en 1864 : comme il était fort jeune, la régence fut exercée par son père. C'est sous le Tai Wön kiun qu'une expédition française et une expédition américaine motivées, l'une en 1866, par un massacre de missionnaires, l'autre en 1871, par le pillage d'un navire naufragé, échouèrent toutes deux dans l'attaque de Seoul. Ce double insuccès porta au prestige européen une atteinte qui devait se faire longtemps sentir.

Le Japon fut le premier à l'éprouver. Le Japon avait, en 1868, subi une prodigieuse révolution qui, en quelques

mois, l'avait fait sortir de la vieille ornière asiatique pour le jeter à toute vitesse sur la grande route de la vie européenne. Les Coréens n'eurent plus dès lors que du mépris pour le peuple qu'ils avaient jusqu'alors redouté; ils cessèrent d'envoyer tribut à la cour de Tokio, et motivèrent leur changement de conduite par des lettres insolentes. Les Japonais relevèrent l'insulte et, en 1875, ouvrirent les hostilités: il suffit au commissaire extraordinaire Kuroda Kiyotaka de faire une démonstration navale dans les eaux de la Corée pour amener le petit royaume à composition. Le Japon sut tirer de son facile triomphe des avantages sérieux qui furent garantis par un traité signé à Kokwa le 26 février 1876.

L'article premier de ce traité stipulait l'*indépendance absolue* de la Corée. Le Japon se faisait reconnaître le droit de maintenir un représentant diplomatique à Seoul. En outre, il exigeait l'ouverture à son commerce de Fou-san et de deux autres ports à déterminer ultérieurement; des consuls seraient établis pour protéger leurs nationaux et auraient sur eux le droit de juridiction. Les deux ports choisis furent celui de Yuen-san ou Gensan (dans la baie de Broughton, sur la côte nord-est de la Corée), qui fut ouvert le 1^{er} mai 1880, et celui de Jen-tch'oan (ou Tchémoulpo¹, à l'entrée de la rivière Salée, l'une des embouchures de la rivière Han qui mène à Seoul), où les Japonais s'installèrent le 1^{er} janvier 1883.

A la suite du traité de Kokwa, les relations du Japon et de la Corée se sont fort multipliées; les pêcheurs japonais qui ont obtenu, par une convention spéciale, le droit de vendre leur poisson sur un point quelconque de la côte, en profitent pour se livrer à un vaste commerce de contrebande. Ce trafic clandestin a pris une telle importance dans le port de P'ing-jang, qu'il ne peut plus être question que de le régulariser, et c'est pourquoi le gouvernement de Tokio demande avec insistance l'ouverture de cette place. Quant aux trois ports de Tchémoulpo, Fou-san et Yuen-san ils sont peuplés de Japonais; Fou-san seul en renferme cinq mille.

1. Plus exactement, Tchémoulpo est le nom du port qui se trouve à 5 milles de la ville appelée Jen-tch'oan par les Chinois et Jinsen par les Japonais. — Le port ouvert sur la côte orientale est appelé Yuen-san par les Chinois, Gensan par les Japonais et Wunsan par les Coréens.

Les Coréens ne pouvaient voir cependant d'un bon œil ces intrus qui, les premiers, rompaient les barrières derrière lesquelles l'« État Ermite » s'isolait avec un soin jaloux. Ils trouvèrent en 1882 l'occasion de manifester leur déplaisir. Les troupes réclamaient un arriéré de solde : on leur délivra des sacs contenant du sable sous une mince couche de riz : elles se mutinèrent et, le 23 juillet, mirent à mort le surintendant des grains, Min Kyom-ho, oncle de la reine. La reine elle-même fut menacée et, pour échapper à la populace, lui livra une jeune servante qu'elle fit parer d'habits royaux, puis empoisonner pour la circonstance. Mais le parti de la reine était inféodé à la cause japonaise ; ce fut pour les insurgés une raison suffisante de courir sus à tous les Japonais. Ils les attaquèrent dans leur légation, les en délogèrent après un combat de sept heures et incendièrent leurs habitations. Vingt-six Japonais sur quarante purent s'enfuir à Tchemoulpo où ils furent recueillis par un bateau anglais. A la suite de cette insulte, le Japon exigea et obtint une indemnité de cinq mille dollars : le gouvernement royal dut faire des excuses, remplacer l'ancienne légation qui se trouvait hors des murs de Seoul par de nouveaux bâtiments situés dans l'intérieur de la ville, enfin payer l'entretien d'une garnison japonaise chargée de garder le représentant du Mikado.

Si l'émeute de 1882 fut dirigée contre le Japon, c'est lui qui suscita la conspiration de 1884. On a vu comment elle fut déjouée par l'énergie du commandant chinois, Yuen Chek'ai. Le Japon réussit pourtant à se faire payer une indemnité par la Corée, et conclut même avec la Chine une convention qui lui donnait le droit d'intervenir de concert avec elle toutes les fois que l'ordre serait troublé.

Pendant ces dix dernières années, quoique la Corée ait joui d'un calme relatif, le Japon n'a pas laissé passer une occasion de protester quand les griefs de ses nationaux y prêtaient. Les prétextes ne lui ont pas manqué. Je donnerai un exemple. Un des principaux articles du commerce coréen consiste en haricots : comme les cultivateurs sont fort pauvres, les négociants leur font dès le printemps des avances en argent moyennant lesquelles la moitié de la récolte leur est assurée. En 1889, les Japonais de Yuen-san avaient ainsi

prêté cinq mille dollars aux paysans de la province de Ham-gyön do. L'automne venu, le gouverneur Tchouo, sans crier gare, promulgue un édit interdisant à tout Coréen de vendre ou d'acheter des haricots. Les Japonais font des remontrances au gouverneur qui en réfère au roi et demande l'autorisation de suspendre les exportations pour un an à partir du 23 octobre, sous le prétexte que la province souffrait de la famine. Le chargé d'affaires japonais prouva au contraire que la récolte n'avait jamais été aussi abondante; le cas fut renvoyé à Tokio; cependant l'édit restait en vigueur et les marchands perdaient l'argent qu'ils avaient engagé.

Ce n'est pas seulement contre les mauvais procédés du gouvernement de la Corée que protestait le Japon, mais aussi contre les « empiètements » de la Chine. Le 22 décembre 1890, le député Inouyé Kakugoro les dénonçait dans une interpellation au gouvernement. Dès 1882, disait-il, la *Japanese Specie Bank* a fait à la Corée un prêt de 170.000 dollars garanti par le revenu des douanes maritimes; la Chine, à une époque ultérieure, a avancé 200.000 taëls sur le même gage et en a profité pour s'emparer de l'administration des douanes coréennes, sans tenir aucun compte de la première hypothèque. Le Japon a établi, en novembre 1883, un câble télégraphique jusqu'à Fou-san, en stipulant qu'aucune ligne rivale ne serait installée pendant vingt ans; en novembre 1885, une ligne reliant la Chine à Seoul et à Fou-san a été livrée à l'exploitation. Enfin, quoique les traités conclus avec la Corée énoncent formellement que toutes les nations étrangères seront traitées sur un pied d'égalité, la Chine possède le monopole de l'exportation du jinseng.

A ces indiscrètes questions le vicomte Aoki ne répondit qu'au bout de trois semaines et ce fut pour faire cette sèche déclaration : « Le gouvernement estime qu'il n'est en aucune façon obligé de soumettre ses actes au public, soit pour demander son approbation, soit pour toute autre raison. »

Les députés japonais ne comprennent pas volontiers que la politique extérieure a besoin parfois d'un certain mystère; ils auraient eu tort cependant de mal interpréter la fin de non-recevoir que leur opposait le ministère. Celui-ci ne perdait pas de vue les affaires de Corée et cherchait à établir une

sorte de condominium chinois-japonais ; mais ces ouvertures furent mal accueillies par le Céleste-Empire. Le 9 juillet 1893, un croiseur japonais amenait à Tien-tsin un amiral qui devait s'entendre avec Li Hong-tchang sur les mesures communes à prendre au sujet de la Corée ; le vice-roi invita ses hôtes à dîner ; au dernier moment, il se prétendit malade et voulut se faire remplacer par le taotai Cheng et par M. Detring, commissaire des douanes. Les officiers japonais se regardèrent comme insultés ; le 12 juillet, jour fixé pour le dîner, ils levèrent l'ancre et revinrent dans leur pays annoncer l'insuccès de leur démarche. Le Japon constatait une fois de plus l'impossibilité de s'entendre avec la Chine. Un an après, la guerre éclatait.

111

Pendant que le Japon donnait à ses réclamations une forme de plus en plus impérieuse, la Chine, suivant une ligne de conduite fort habile, ne manquait pas une occasion de prouver et de définir sa suzeraineté, et cherchait à établir par des faits que la Corée n'était pas seulement tributaire, mais vassale.

Le tribut en effet ne constitue pas une preuve suffisante de vassalité ; l'abus même que les Chinois ont fait de la notion de peuple tributaire suffirait à le prouver. De ce que les premières ambassades des Pays-Bas ont apporté des présents au Fils du Ciel, il ne s'ensuit pas que la Hollande dépende de la Chine, comme on peut le lire dans maint auteur grave de l'Extrême-Orient. Si les Anglais ont permis aux prêtres birmans de venir tous les dix ans présenter leurs hommages à l'empereur, cela n'empêche point la Birmanie de rester une colonie britannique. D'ailleurs le tribut peut être payé simultanément à deux ou plusieurs nations ; la Corée elle-même a dû souvent envoyer ses représentants se prosterner à Tokio aussi bien qu'à Péking. La Chine a compris que l'ancienne conception asiatique du tribut n'avait plus de valeur dans le droit international du XIX^e siècle ; elle a donc tendu à faire de la Corée un état mi-souverain qui, dans la mesure où son action est soumise au contrôle d'une autre puissance, ne dépend que de cette seule puissance et non d'une troisième.

Li Hong-tchang est l'homme d'État dont les efforts ont amené graduellement cette transformation¹.

Quand le Japon eut signé le traité de Kokwa, Li Hong-tchang, qui excelle à mettre en pratique la maxime que pour régner, il faut diviser, ne s'opposa plus à ce que la Corée se liât par actes diplomatiques avec les autres nations; bien plus, il s'entremet dans les négociations et eut grand soin qu'elles fussent toujours soumises à son approbation. Le Japon seul a traité directement; toutes les autres puissances ont admis l'intermédiaire de la Chine; ainsi firent les États-Unis en 1882, l'Angleterre et l'Allemagne en 1883, la Russie en 1884, la France en 1886. Lors de la discussion du traité américain, Li Hong-tchang voulut faire insérer une clause par laquelle la Corée serait reconnue vassale de la Chine: sa prétention ne fut pas admise; à son instigation cependant le roi écrivit au président des États-Unis une lettre autographe où il s'avouait tributaire du Céleste-Empire.

Les nations européennes ont eu quelque peine à se faire une idée précise de la nature du lien qui rattache la Corée à la Chine; la diversité de leurs appréciations se traduit par le titre même de leurs représentants à Seoul. L'Angleterre admet la dépendance complète et son agent est un consul général qui relève directement de la légation britannique à Péking; à l'autre extrême, le Japon et les États-Unis traitent le roi en souverain absolu; ils ont donc placé auprès de lui le premier, un ministre résident et chargé d'affaires, les seconds, un ministre plénipotentiaire. Les autres puissances ont donné à leurs représentants des situations hybrides qui ne préjugent rien: la France a un consul-commissaire du gouvernement; la Russie, un consul général chargé d'affaires; l'Allemagne, un consul qui ne dépend pas de la légation de Péking.

Lors des réclamations japonaises qui suivirent l'émeute de 1882, Li Hong-tchang sentit le besoin d'établir plus fermement son autorité. Les troubles avaient été suscités par

1. S'il a joué un tel rôle, ce n'est pas qu'il soit, comme on se l'imagine quelquefois en Europe, une sorte de ministre des affaires étrangères inamovible, mais c'est parce que ses fonctions de surintendant des ports du Nord font rentrer dans ses attributions les relations avec la Corée.

l'ex-régent, père du roi; le Tai Wön kiun reçut une invitation de la part des officiers d'un croiseur chinois; à peine était-il à bord que le bateau levait l'ancre et prenait la route de Chine; on l'emmena à Pao-ting fou, capitale du Tche-li, où il resta interné pendant trois ans. Cette séquestration arbitraire n'empêcha pas Li Hong-tchang de recourir en même temps à des moyens moins violents: par un traité en date d'octobre 1882, il fut convenu qu'un mandarin coréen, avec le titre d'agent commercial, séjournerait à Tien-tsin et serait accrédité auprès du surintendant des ports du Nord, et que, d'autre part, un fonctionnaire chinois résiderait à la cour de Seoul. La forme donnée à l'arrangement était maladroite, car, faire un traité avec la Corée, c'était reconnaître implicitement son indépendance. Mais Li sut reprendre l'avantage par les prérogatives qu'il fit attribuer à son représentant: seul le résident chinois a le droit de pénétrer en chaise dans le palais, tandis que les autres agents diplomatiques doivent mettre pied à terre dès l'entrée; il a sous ses ordres une force armée dont l'importance n'est pas limitée et qui a toujours été d'au moins 500 hommes; bref, il occupe une situation analogue à celle d'un résident anglais auprès d'un rajah de l'Inde.

L'année suivante, en 1883, une autre manœuvre ingénieuse permit aux Chinois de fortifier singulièrement leur position en Corée. Profitant des embarras financiers du pays, la *China Merchants Steamship Company*, dont le patron est Li Hong-tchang, lui prêta 200.000 taëls (environ un million de francs), à la condition que le remboursement serait garanti par le revenu des douanes. Sous le couvert de cette clause, et, comme on l'a vu plus haut, à la grande indignation des Japonais, l'inspecteur général des douanes impériales, Sir Robert Hart, a rattaché à son service tout le commerce maritime des trois ports ouverts; depuis cette époque, les douanes coréennes ont fonctionné par les soins et sous l'autorité de la Chine; M. von Möllendorf, qui fut mis à leur tête, eut en même temps le titre de conseiller étranger du roi.

Après les troubles de 1884, Li Hong-tchang paraît avoir eu un moment de faiblesse qu'il doit regretter en ce moment: il s'engagea à ne jamais envoyer de troupes à Seoul sans en

prévenir le Japon qui, par là même, se trouverait autorisé à faire débarquer un nombre égal de soldats ; il retira aussi à M. von Möllendorf le titre de conseiller étranger du roi. Ces fonctions furent aussitôt prises par un Américain, M. Denny, qui n'avait aucun intérêt à favoriser la Chine et qui voulut faire goûter aux Coréens les bienfaits de l'indépendance. De son côté Li Hong-tchang nomma, en 1885, comme résident à la cour de Seoul, le soldat dont la présence d'esprit avait, l'année précédente, fait avorter la conspiration japonaise, Yuen Chek'ai. Dès lors, une lutte de tous les instants s'engagea entre M. Denny et le représentant de la Chine.

Ce fut Yuen qui commença l'attaque. Le 4 octobre 1885 le Tai Wön kiun, assagi par son séjour forcé à Pao-ting fort et complètement gagné à la cause chinoise, était rentré en Corée. Yuen projeta de détrôner le roi et de le remplacer par son fils sous la régence du Tai Wön kiun ; le complot s'ourdit en 1886 ; le prince Min Yong-ik, celui-là même qui avait si fort souffert jadis des assassins au service du Japon, avait été, croyait-on, gagné moyennant 3.000 taëls ; mais, l'argent touché, il n'eut rien de plus pressé que d'aller tout dénoncer au roi ; puis, sachant par expérience le peu de prix qu'a la vie humaine en Corée, il courut implorer l'assistance du consul russe, M. Wæber, qui l'embarqua pour Hong-kong. C'est là qu'il vit dans la retraite ; les cicatrices de ses sept coups de sabre et les amertumes de l'exil doivent lui rappeler souvent les inconvénients du métier de conspirateur.

Le danger qu'avait couru le roi diminua les sympathies qu'il pouvait avoir pour la Chine. N'écoutant plus que les inspirations de son directeur de conscience américain, il tenta de faire reconnaître son indépendance par les nations étrangères en leur envoyant des représentants diplomatiques. Pak Tyêng-yong fut nommé ministre aux États-Unis et Tchou Tch'en-hi eut le même titre pompeux pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et la France. Le premier arriva en Amérique à la fin de l'année 1887. Quant au second, il n'alla jamais plus loin que Hong-kong.

Dès qu'il apprit l'initiative prise par le roi, Li Hong-tchang s'interposa et pour marquer la vassalité de la Corée, parvint

après la plus bizarre des correspondances, à lui faire accepter les conditions suivantes : « 1^o l'envoyé coréen, dès son arrivée dans une capitale étrangère, s'adressera immédiatement au ministre chinois et sera introduit par lui auprès du ministre des relations extérieures ; 2^o dans les cérémonies publiques, l'envoyé chinois aura le pas sur le coréen ; 3^o l'envoyé coréen discutera toujours les affaires importantes avec le ministre chinois et se laissera guider par ses avis. » La convention étant bien et dûment ratifiée, le premier soin de Pak Tyèng-yong, quand il s'installa à Washington, fut de rendre visite au ministre des affaires étrangères sans en souffler mot à son collègue chinois. Le gouvernement des États-Unis, malgré toute sa bonne volonté, ne put guère prendre au sérieux cet étrange diplomate. Pak Tyèng-yong revint en 1889 dans sa patrie sans en avoir rien rehaussé la dignité. Les ambassades coréennes furent une lamentable déconfiture. Le crédit de M. Denny y succomba : le 15 avril 1890, son contrat expiré, il quitta Seoul ; avec son départ s'évanouissait pour toujours le rêve chimérique de l'indépendance de la Corée.

Le résident Yuen reprit toute son autorité et trouva bientôt une occasion nouvelle de l'affirmer. Au commencement de Juin 1890, la vieille reine Tchouo Tai-pi était morte à quatre-vingt-un ans. Pour transmettre au roi les condoléances de l'empereur, Li Hong-tchang exigea qu'on suivit de point en point le cérémonial réglé par les rites qui concernent les peuples tributaires. Dans la première semaine de novembre, deux mandarins de haut rang, Tchang Lo et Hiu Tchang, quittèrent Tien-tsin et se rendirent à Seoul ; le roi vint à leur rencontre, se prosterna humblement devant la missive impériale et traita les deux envoyés comme les représentants d'une puissance suzeraine. La dépendance de la Corée ne pouvait être établie d'une façon plus éclatante ni plus formelle. De ce moment l'influence chinoise n'a fait que s'accroître. Les Japonais peuvent bien en nier la légitimité, il leur sera difficile de tenir pour non avendus les précédents que Li Hong-tchang s'est acquis pendant ces dernières années.

IV

Dans l'imbroglio coréen, la nation qui joue le rôle le plus effacé, c'est la Corée même. Son roi, faible et craintif, subit tour à tour toutes les influences. Les grands sont divisés en deux partis, celui des Min ou parti de la reine et celui des Ni ou parti du Tai Wön kiun ; pour s'entredéchirer, ils sont prêts à pactiser avec la puissance étrangère qui leur prêterait son appui ; dans le jeu de conspirations infiniment compliquées auxquelles ils se livrent, on ne voit pas intervenir une seule fois le sentiment national. La société coréenne, de la base au faite, est vermoulue : les nobles ou *niangpan* peuvent seuls arriver aux fonctions publiques ; pour les obtenir ils les achètent ; quand ils les ont obtenues, ils exercent les pires exactions. Les gens du peuple, qui savent qu'un préjugé de caste les empêchera toujours d'échapper à leur misérable condition, ne font rien pour améliorer leur sort ; bien plus, comme ils ont appris par l'expérience que tout ce qu'ils pourraient gagner sera pris par les nobles, ils ne cherchent même pas à faire fortune ; ils ne travaillent que dans la stricte mesure du nécessaire ; on ne trouve pas un seul grand marchand à Seoul ; les magasins mêmes y sont inconnus. La Corée se meurt, faute de capitaux. Roi, nobles, artisans et laboureurs, tout le monde y est plongé dans une irrémédiable misère. Elle seule peut retirer quelque avantage de la guerre qui vient d'éclater : n'ayant rien à perdre, elle a tout à gagner ; quelle que soit la condition qui lui soit faite dans l'avenir, elle ne saurait être pire que celle où elle végète aujourd'hui.

Quand aux belligérants, il est malheureusement trop tard pour les initier aux finesses de notre littérature et de leur conter la fable de l'huître et des deux plaideurs ; l'expérience leur en révélera peut-être la morale.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Juillet - Août 1894

LIVRAISON DU 1^{ER} JUILLET

		Pages.
JAMES DARMESTETER	Le Président Carnot	5
PROSPER MÉRIMÉE	Lettres à la Princesse Julie (1 ^{re} partie)	9
HENRY RABUSSON	Monsieur Cotillon (1 ^{re} partie)	33
MAX O'RELL	En Australie.	60
JULES CLARETIE	Les Causeries de Victor Hugo	93
FERDINAND FABRE	Mon ami Gaffarot (3 ^e partie).	113
BARON D'HAUSSEZ	Mémoires 1829-1830 (4 ^e partie).	156
GEORGES LECOMTE	Les Goncourt critiques d'art	201

LIVRAISON DU 15 JUILLET

PIERRE LOTI	La Mosquée Verte	225
PROSPER MÉRIMÉE	Lettres à la Princesse Julie (2 ^e partie).	246
G. HÉRELLE	Un Romancier socialiste en Italie	273
HENRY RABUSSON	Monsieur Cotillon (2 ^e partie)	296
.	Lettre sur la Cavalerie française	331
FERDINAND FABRE	Mon ami Gaffarot (4 ^e partie)	364
TH. MONOD	Un Prophète	412
H. BLERZY	L'Agriculture moderne.	414

LIVRAISON DU 1^{ER} AOUT

JULES SIMON	L'Empereur Guillaume II	449
LORD WOLSELEY	Waterloo	466
HENRY RABUSSON	Monsieur Cotillon (3 ^e partie)	503
G. DE MOLINARI	La Guerre industrielle aux Etats-Unis	544
SOPHIE KOVALEVSKY	Souvenirs d'enfance (1 ^{re} partie)	567
PAUL BONNETAIN	Chef de gare !	612
COMTESSE ALMASY	Hongrois et Roumains	632
HENRY BONNET	En Yacht: autour de l'Espagne	640

LIVRAISON DU 15 AOUT

NAPOLÉON BONAPARTE	Dialogue sur l'amour	674
E. SPULLER	La Lettre apostolique PRÉCÉDÉE	685
LÉON DE TINSEAU	Dette oubliée (1 ^{re} partie)	708
ED. CHAVANNES	La Guerre de Corée	753
JUDITH GAUTIER	Le Resplendissement d'Atenn	769
RAUL ALLIER	Les Anarchistes au Moyen Age	807
SOPHIE KOVALEVSKY	Souvenirs d'enfance (2 ^e partie)	839
JEAN BRETON	Notes d'un Étudiant français : Leipzig	870

